

Les bases du CSE

Entreprises de moins de 50 salariés

Programme

Le fonctionnement du CSE

- ✓ **Les réunions**
 - Modalités d'organisation
 - Formalisme

Les attributions

- ✓ **Les missions principales**
 - Porte-parole des salariés
 - Interlocuteur privilégié de l'inspecteur du travail
 - Sensibiliser à la santé sécurité et les conditions de travail
- ✓ **Documents mis à disposition**
- ✓ **Les droits d'alerte**
- ✓ **Les missions complémentaires**
 - Négociation
 - Info-consultation

Les moyens

- ✓ **Moyens matériels**
 - Local
 - Panneau d'affichage
- ✓ **Remplacement**
- ✓ **Crédit d'heures de délégation**
- ✓ **Statut protecteur**

Public : élus des CSE, entreprises de moins de 50 salariés

Prérequis : aucun

Durée : 7 heures (1 jour)

Objectif : se former aux bases du CSE, c'est-à-dire son fonctionnement, son rôle, ses missions, ses moyens

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre : alternance de cours en petit groupe pour s'approprier la théorie et de travail en autonomie pour acquérir la pratique au travers d'exercices adaptés aux situations les plus courantes. Ces exercices sont accompagnés par le formateur.

Modalités de validation des acquis : attestation de participation à la formation.